

L'Indépendant

Abonnements : Dordogne... Un an 40 fr. Autres départements. 55 fr.

Bureau-Administrateur
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5
G. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées... la l. 4 fr.
Chronique locale... 5 fr.

Annonces judiciaires. la l. 5 fr.
commerciales 3 80

LIBRES PROPOS

La forêt guyanaise

La terre de notre vieille France, d'équinoxe, est une fertilité et d'une production incomparables.

Après la période des pluies, la nature, exaspérée par le soleil, s'épanouit prodigieusement, et d'une souveraine beauté. Une prodigieuse luxuriance s'affirme sur milliers de fleurs qui semblent pousser spontanément au seuil du grand bois. Sous l'ombre verte et douce, les orchidées étranges, normes, aux corolles ouvertes, laissent pendre des langues rouges sur lesquelles se posent les insectes agués à la mort, car les papilles se referment à la nuit tombante, la langue semble rentrer dans le stil.

La fleur mange... Pays extraordinaire où les singularités prodigieuses de la flore étonnent les yeux avertis ! J'en ai connu l'attrait passionnant, la tendresse attachante, l'émotion à laquelle nul n'échappe.

D'autres fleurs sans nom, terminées brillantes, minuscules, qui paraissent étonnées à terre comme des gemmes et des bijoux : rubis, émeraudes et saphirs, une fée bienveillante et étonnée, forment ça et là des tapis que foulent seulement les chats-tigres, les léopards et les pumas.

À l'intérieur des Guyanes, la forêt souveraine s'épanouit. Le géologue indique aucun sédiment marin recouvert le sol primitif granitique.

Et cette terre fume comme un énorme encensoir, émettant tous les parfums accumulés depuis des siècles, inviolés, toujours vivants, fermentés, et la nature, au travail incessant, offre la vie et l'offre inépuisable et multiforme, germes, fleurs, arbres et bêtes, au splendable et pur, d'un monde sans nuages et que le vol des perroquets traverse en bandes vertes, jaunes et roses, de cime en cime.

Dans les bois, on n'aperçoit que le temple énorme de millions de colonnes

qui s'élançant vers la voûte impénétrable des feuilles.

Mais, au bord des rivières et des fleuves, de la route que suit le chemin de fer, on se rend compte de la vie qui évolue et se manifeste au-dessus des branches.

Les oiseaux décrivent des arabesques brillantes et caquetent incessamment. Les singes rouges que l'on aperçoit, tassés sur les fourches tout en haut des arbres, font un bruit intolérable dès que le soir descend. Ils hurlent de façon sinistre et, de temps en temps, le miaulement du tigre impose silence à la forêt.

Au bord des criques ou des fleuves, les arbres pourris exposent leurs racines évidées, couvertes de mousses et de lichens où grouillent une vermine et des insectes multicolores qu'un rayon de soleil illumine de mille feux.

Tant de beautés, gardées par les dangers permanents comme par de cruels veilleurs.

Les grands voyageurs, ceux qui vont à la recherche du mystère et de la fortune, savent qu'ici, dans ce décor admirable, la mort est tout près de la vie. Sous les feuilles, dort le serpent minuscule ; ici, le crotale et le corail, dont la tête brillante comme un rubis, siffle entre les fleurs qu'il faut se garder de cueillir. Là, le tigre ; ailleurs, des fruits admirables, mais qui distillent des sucs empoisonnés dans leur chair suave et douce. Et les dangers de tous genres : l'orage qui couche les géants et abat les arbres rongés à leur base, les reptiles, les moustiques véhiculant la fièvre qui terrasse l'homme s'il n'est pas attentif et ne s'immunise pas, par la quinine préventive ; les vampires suspendus aux caribets et qu'il faut éloigner avec du feu, sans jamais oublier la moustiquaire sur le hamac.

Ce sont les embûches, les malheurs possibles du « grand bois ».

Qu'importe !

Ceux qui ont connu la forêt vierge y reviennent toujours comme s'ils étaient enivrés par la magnificence des choses et pris de vertige au souvenir de telles splendeurs.

L. M.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Le vrai patriotisme assure le dévouement au pays dans les circonstances critiques, il affirme surtout une solidarité agissante dans la paix comme dans la guerre.

Sous le coup de la défaite, le pays aurait pu être voué définitivement au malheur, à la ruine, à la désagrégation, si la solidarité n'avait pas maintenu chez les Français conscience et vigueur.

Les moins infortunés — répondant aux appels pressants du Maréchal — ont soutenu les plus malaisés, et l'on a vu souvent ceux qui disposaient à peine du nécessaire consacrer une partie de leurs maigres ressources à secourir ceux que frappait plus durement l'adversité. A la face du monde qui nous contemplait — tantôt avec surprise, tantôt avec une curiosité apitoyée, tantôt avec un optimisme que justifiaient maintes circonstances de notre histoire — nous avons proclamé notre droit à la vie en nous obligeant à vivre les uns les autres dans la dignité.

La renaissance de la France a commencé dès le lendemain de sa défaite militaire, et ce sont les générosités, la volonté, la ténacité des Français qui en ont assuré l'accomplissement et qui la rendront définitive ; la paix internationale permettra à tous les pays de tirer un juste avantage de leurs efforts. Ces efforts profitables se résument, chez nous, par nos œuvres de solidarité, dont le Secours National — « cette œuvre admirable », a dit le Maréchal — est la plus puissante, la plus féconde, la mieux organisée.

Comme vient de nous y inviter le Chef de l'Etat dans son appel radiodiffusé du 3 novembre, continuons cette entreprise qui, ainsi qu'il nous l'a fait entendre, est, autant qu'une œuvre de secours mutuel, une entreprise de salut public, car « aucune situation personnelle n'est assurée dans un pays bouleversé par la misère si l'on ne vient à son secours ; à celui qui refuse, aujourd'hui, de donner par amour, tout sera peut-être emporté, demain, par la haine ».

Le discours du Führer

A l'occasion de l'anniversaire du 9 novembre 1923, le Führer a prononcé, à Munich, une allocution devant les vétérans du parti national-socialiste.

Il a dit notamment :

« Nous n'abandonnerons pas la lutte pour une question de temps, mais nous considérerons le temps comme notre allié. Que la guerre dure tant qu'elle voudra, jamais l'Allemagne ne capitulera ! »

En quelques lignes

Un propriétaire de Salles d'Angles (Charente) a été condamné à 6 mois de prison et 100.000 fr. de dommages-intérêts pour une lettre anonyme.

Le tribunal d'Orléans a condamné à 7 ans de réclusion un secrétaire de mairie qui volait du tabac destiné aux prisonniers.

Après un an de mandat, M. André Masson a demandé au chef de l'Etat et au Président Laval d'installer son successeur au Commissariat général aux prisonniers.

A l'occasion de l'ouverture de la semaine d'art allemand à Bordeaux, M. Bonnefoy, secrétaire général à l'Information, et M. le ministre Schleier ont souligné, tour à tour, combien les génies français et allemands sont proches.

« Le peuple allemand est fermement convaincu de la victoire de l'Europe », déclare M. Sünderman.

Le gouvernement américain a cédé aux revendications des mineurs.

Devant l'assemblée consultative de la dissidence, l'ex-général de Gaulle n'a pas caché la déconvenue que lui cause l'accord de Moscou.

Des trafiquants du marché noir sont condamnés par le tribunal de Bordeaux. L'un d'eux fera 15 ans de travaux forcés.

La famine aux Indes : 60.000 morts à Calcutta.

Par 85 voix contre 5, le Sénat a adopté la résolution Conally sur la collaboration internationale des Etats-Unis après la guerre.

La cité du Vatican a été bombardée. Quatre bombes ont été lancées provoquant de sérieux dommages.

« Les conversations du Caire n'ont pas modifié notre position de neutralité », estime la presse turque.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 26^e anniversaire de la révolution bolchevique, Staline tente de masquer ses nouvelles manœuvres contre l'Europe en se présentant comme un libérateur ».

Le chef du gouvernement félicite la Milice de son héroïque participation aux secours lors des derniers bombardements de Nantes.

« Les bombes lancées sur le Vatican sont d'origine anglaise, déclare-t-on à Rome.

Le général Debency est mort.

Des incendies de forêts dévastent la Californie.

M. Bénès va signer un traité avec l'U. R. S. S.

Contre le terrorisme !

Un appel à l'opinion de la Fédération Nationale des Journaux de la zone sud.

La Fédération nationale des Journaux français (zone Sud), qui comprend le Syndicat de la Presse parisienne (journaux repliés), le Syndicat des Grands Régionaux, le Syndicat des Quotidiens de province et départementaux, le Syndicat des Périodiques, auquel adhère l'Indépendant de Bergerac, la Commission professionnelle de la Presse périodique de province, publie le manifeste suivant :

La Fédération Nationale des Journaux Français croit devoir appeler l'attention et la réflexion de son vaste public de la zone Sud sur la dangereuse multiplication des actes de terrorisme dans ces derniers mois. Ces attentats contre les personnes et contre les biens s'accomplissent sous le couvert d'un patriotisme qui prétend s'affranchir de la loi et cherche ailleurs qu'en lui-même ses principes et ses mobiles. Derrière ceux qui les commettent, il est facile de déceler ceux qui les inspirent. Il est plus facile encore d'en prévoir les suites.

S'ils trouvaient chez nous des complaisances ou des complaisances, c'est le salut de la Patrie blessée qu'ils accompliraient de compromettre. La guerre civile succéderait à la guerre étrangère, la défaite se changerait en désastre, et la France donnerait au monde l'affligeant spectacle d'une démission sans excuse et sans retour. Pour relever ses ruines, pour réparer ses forces, pour reconquérir dans les compétitions fécondes où s'affronteront à nouveau demain, la paix revenue, les labours des peuples, sa prospérité et son prestige, elle a besoin d'union, de sécurité intérieure et d'ordre. Des convulsions sanglantes qui la menacent, rien ne peut sortir que la conjugaison sinistre de la haine et de la misère. Les épreuves qu'elle a subies complèteraient à peine en regard de celles qui l'attendraient. Elle ne s'en relèverait pas.

La Fédération Nationale des Journaux Français, interprète de tous les journaux de la zone Sud, unanimes et solidaires, manquera gravement à ses obligations envers le pays si elle ne l'avertissait pas que, hors de la règle, c'est-à-dire du respect de la loi et des pouvoirs qui l'incarnent, il ne saurait rencontrer que les « chemins du malheur », n'échappant à l'anarchie que pour tomber dans la servitude.

Faire son ménage, avec des rhumatismes

Voilà qui n'est pas facile. Aux femmes qui connaissent ce sort peu enviable, nous recommandons le Gandol. Avec ses trois calmants, le Gandol apaise très vite les douleurs. De plus, il agit sur leur cause même, en activant l'élimination de l'acide urique. C'est pourquoi le soulagement obtenu est durable. Tes Phies : 19 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol-Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2673.

Sur les fronts de guerre

Une phase nouvelle des opérations militaires en Russie méridionale s'est ouverte, avec la pénétration soviétique dans la steppe de Nogaisk. L'assaut contre la Crimée sur terre par Pérékop, et sur mer par Kertch; enfin par la violente offensive lancée contre Kiev.

Depuis près de six semaines, les Soviétiques, jetant dans la bataille d'énormes masses d'hommes, de tanks, d'avions, de matériel de toutes sortes, font des efforts gigantesques pour emporter la barrière du Dniepr. Ils ont incontestablement obtenu des succès stratégiques et tactiques, que les Allemands ne cherchent nullement à minimiser. Mais nul part ils n'ont réussi à détruire ou à encercler les forces de défense allemandes. Si la Crimée paraît coupée, les unités de la Wehrmacht, qui occupent la grande presqu'île, sont suffisamment nombreuses et puissantes — assure-t-on à Beriin — pour résister aux assauts soviétiques, et la lutte ne fait que commencer.

Il convient d'autre part de remarquer que la Wehrmacht tient le cours inférieur du Dniepr, depuis la grande bouée du fleuve jusqu'à Kherson, et qu'elle dispose de fortes têtes de pont, d'une grande étendue, l'une au sud de Nikolopol et l'autre à l'est de Kherson, ce qui offre certaines possibilités de manœuvre contre les forces soviétiques qui essayent de forcer les entrées de la Crimée par Genichesk et Pérékop.

En Italie, progression très lente des Anglo-Américains. En définitive, à cette mi-novembre, nous ne serions pas étonnés que, vu les pertes énormes subies par les Russes, le centre de gravité de la guerre se déplace quelque peu.

Tribunal Correctionnel

Audience du 4 novembre. Présidence de M. Mariel, président du tribunal; ministère public, M. Lartigou, procureur de la République.

Abus de confiance. — Pierre Falquier, 38 ans, courtier en vins, en fuite, trois mois et un jour de prison.

Pierre Latreille, 23 ans, ex-garde à la Poudrerie nationale de Bergerac, sans domicile connu, trois mois de prison avec sursis et 1.500 fr. d'amende.

Vol d'argent. — René Debry, 23 ans, monteur à Alles, deux mois.

Vol de sandales et complicité. — François Capdeville, 35 ans, manœuvre à Bergerac, deux mois de prison.

Albert Delpit, 38 ans, manœuvre à Bergerac, 25 jours de la même peine.

Vol et recel. — Pierre Méthiot, 26 ans, ajusteur à Bergerac, deux mois de prison.

Vol et complicité et concubinage notoire. — Marie Solan, épouse Cassin, 30 ans, cultivatrice à Juillac, trois mois de prison (confusion).

Jean Dannis, 35 ans, sabotier à Juillac (Gironde), 45 jours de prison.

Fausse déclaration de récolte de vin à appellation contrôlée. — Serge Félicité, épouse Ponrquery, 38 ans, propriétaire à Sigonelles, 300 fr. d'amende.

Vol et recel. — Armand Alviès, 28 ans, ouvrier à Bergerac, 15 jours de prison avec sursis (sur opposition).

Incendie involontaire. — Gérard D..., 15 ans, 1.200 francs d'amende.

Chronique Locale

Aux abonnés du téléphone. — La direction des Postes de la Dordogne communique :

L'administration a décidé d'approuver prochainement au système actuel de comptabilité téléphonique, des modifications sensibles parmi lesquelles figure la perception mensuelle des redevances d'abonnement, effectuée jusqu'à ce jour par trimestre.

Par suite, les redevances d'abonnement à échéance du 1^{er} novembre, seront perçues pour deux mois, au lieu de trois. Celles qui viendront à échéance le 1^{er} décembre le seront pour 4 mois seulement. A partir du 1^{er} janvier 1944, la perception sera effectuée par douzième et le montant mensuel de l'abonnement sera bloqué, avec le montant des taxes dues.

A cette occasion, la direction des Postes rappelle à MM. les abonnés qu'ils peuvent faire imputer le montant de leurs redevances téléphoniques sur leur compte courant postal. Il leur suffit d'en formuler la demande une fois pour toutes, au Receveur des Postes de leur localité. Ils s'éviteront ainsi de nombreux dérangements.

Une bonne infusion du soir

Une infusion à la fois agréable et bienfaisante, c'est la tisane Vichy-floire, qu'on prépare comme une tasse de thé. Vichy-floire doit aux plantes qui la composent, associées au sel Vichy-Etat, de réelles vertus rafraîchissantes et digestives. Prendre après le dîner une tasse de tisane Vichy-floire, est un excellent moyen d'assurer le fonctionnement régulier de l'intestin. Vichy-floire, 14 fr. 90, ttes phies. Lab Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3898.

Obsèques. — Samedi 6 novembre, à 14 h 30, furent célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Georges Jaffart, née Marie-Marthe Balihaut, décédée le 3 novembre, à 23 heures, en son domicile de la rue Théophile Gautier, à l'âge de 49 ans.

La regrettable défunte était l'épouse du dévoué voyageur de commerce de la Maison Deveaux, place Gambetta, et la belle-sœur de notre ami René Jaffart, l'estimé rédacteur sportif de La France de Bordeaux.

Après la cérémonie religieuse célébrée à l'église Notre-Dame, l'inhumation eut lieu au cimetière Beauférier.

En cette cruelle circonstance, nous exprimons notre vive sympathie à tous les membres de la famille.

Lundi dernier, ont eu lieu à Bergerac, les obsèques de Mlle Antoinette Pelain, sœur de notre compatriote et ami André Pelain, entrepreneur de peinture.

Une nombreuse assistance avait tenu à accompagner à sa dernière demeure, la défunte qui était très estimée en notre ville.

En cette triste circonstance, nous adressons à notre ami nos condoléances émuës.

ACHAT VENTE ÉCHANGE MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison V^e GOT E. BENOIST Gendre, Successeur 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC Location Téléphone 652

Avis aux laitiers. — Les bons de son peuvent être retirés à la mairie (bureau n° 8), et devront être remis aux fournisseurs avant le 20 courant.

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Henriette Bellis, employée des P.T.T. à Bergerac, place Gambetta, avec M. André Bellet, employé des P.T.T. à Paris, de Manégisse par Montvilliers (Seine-Inférieure).

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 13 novembre, à 15 h. 30, au temple protestant de Bergerac.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux et nos félicitations sincères aux deux familles si estimées.

Secours National. — En ce 5^e jour de guerre s'ouvre la campagne d'hiver du Secours National. A vos portes, de nouveaux des passonsa devanés viendront solliciter vos dons et dans notre ville, comme dans toutes les villes et villages de France, dimanche prochain 14 novembre, aura lieu une quête sur la voie publique.

Nous irons à tous un pressant appel pour que ces dons soient aussi importants que possible. La misère augmente les victimes de la guerre aérienne vont chaque jour plus nombreuses.

Vous qui avez le bonheur de ne pas avoir connu les atrocités de la guerre, pensez à ceux qui se trouvent à l'entrée de l'hiver sans ressources et sans foyer.

Le Secours National compte sur la générosité des Bergeracois et les en remercie à l'avance.

LE CAFÉ-BAR MARIN

fermé depuis l'accident de M. Marin, informe sa nombreuse et fidèle clientèle, qu'il est désormais ouvert tous les jours de 10 h. à 14 heures.

Goûter aux mères. — Sous l'égide du Secours National, l'œuvre du Goûter aux mères reprendra son activité à partir du samedi 13 novembre.

Trois fois par semaine, le mardi, jeudi et samedi, salle Lapanouse, rue St Esprit, un goûter copieux sera servi aux futures mamans et aux nourrices, ainsi qu'aux enfants de 3 ans qui les accompagneront.

Ce goûter est offert gratuitement à toutes les jeunes mères par le Secours National. Celles dont les ressources leur permettent d'en verser le prix pourront le remettre dans un tronc placé à cet usage sans toute-fois aucune obligation.

Nous sommes sûrs que cette heureuse initiative trouvera dans le public un accueil des plus favorables.

Foires de Bergerac. — Les forains installés place de la République donneront une matinée enfantine en faveur des enfants des prisonniers et de l'Orphelinat, le jeudi 18 novembre, de 14 à 16 h.

Distribution gratuite des tickets à partir du lundi 15 novembre, à l'auto-piste de M. Tourde, et le mercredi 17 novembre, de 9 à 11 h., à la mairie, bureau des Régies n° 6, 2^e étage.

Trouvailles. — Il a été trouvé :

Un pull-over et une blouse par Mlle Amiel, rue de la Maladrerie.

Une baguette chevalière avec initiales par Mlle Duc, à Lespinassat.

Deux roulements à billes par M. Daugéras, 21, rue Neuve-d'Argenson.

Deux billets de banque par M. Joseph Dupetitbrenilh, employé à la mairie, 55 bis, rue Valette.

Une écharpe crêpe de Chine par Mme Miane, 30, avenue de Verdun.

Un portefeuille contenant une carte d'identité, par M. Laguarde, rue Ambroise-Paré.

Une paire de feutres par M. Canard, place du Temple.

Un gant cuir par M. Filet, rue des Frères.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme par M. Piot, à Gala.

Un canot toile, de 4 m. 50 de long, par M. Jean Marche, 5, rue du Château.

Un porte-monnaie contenant 610 fr. par M. Jaubertie, au Bout-des-Verges; remis à son légitime propriétaire M. Lasserre, au Fleix.

Un gant fourré par Mlle Frida Bokert, rue Maréchal Pétain.

Une somme de 80 fr. par M. Dreuil, rue du Torrent; remise à sa propriétaire Mlle Poulain, au Bout-des-Verges.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Caisse d'Épargne de Bergerac Boulevard Maine de Biran

Résultats du mois d'octobre 1943	
Versements.....	1.954.736
Remboursements.....	421.632
Excédent des versements.....	1.533.074

EN 24 HEURES vos colis seront livrés de

PERIGUEUX A PARIS DOMICILE

par les Services Rapides G. E. T. E. R.

22, Cours Montaigne — PÉRIGUEUX. — Téléphone 46 34

Rapidité — Sécurité

Vol et enquêtes. — Ces jours derniers, deux lapins de 3 à 4 kilos furent soustraits au préjudice de M. Pierre Delpech, 61 ans, propriétaire à Bellerive, commune du Buisson.

Récemment, on constata, sur le chantier de coupe de bois à la Rougie, commune de Paleyrac, exploité par la société bergersacoise Guyenne-Pétrole, la disparition de neuf couvertures, trois scies, six serpes, quatre haches et quelques ustensiles de cuisine.

La gendarmerie du Buisson enquête.

À son retour de voyage, le 31 octobre, Roger Remondeau, 48 ans, sabotier au service de M. Drignon, à Monpazier, constata que dans sa chambre avaient été soustraits : un costume, une paire de souliers, une paire de chaussettes en laine et une cravate, le tout d'une valeur de 2.500 fr.

Son camarade Pierre Engelvin, 19 ans, également sabotier, avait été allégué lui-même d'un pantalon et d'une chemise estimés 200 fr.

Sur plainte, la gendarmerie ouvrit une enquête.

Dans la matinée du 4 novembre, M. Charles Duchet, 62 ans, propriétaire à Entraygues, commune de Bardou, constata qu'une de ses ruches avait été visitée par un malfaiteur : tous les rayons étaient arrachés, le miel emporté et les abeilles asphyxiées au moyen d'une mèche de soufre. Dans une autre ruche, les abeilles étaient également asphyxiées, mais les rayons avaient été laissés intacts.

M. Duchet subissait un préjudice de 6.000 fr. pour destruction de ruche et vol de 23 à 30 kilos de miel. Enquête de la gendarmerie d'Isigeac.

Ces jours derniers, un dindon, estimé 800 fr., fut soustrait au préjudice de M. Jean Serre, 64 ans, propriétaire aux Naudines, commune de Gageac-Rouillac.

Enquête de la gendarmerie d'Eymet.

Un dangereux foyer d'infection

Lorsque l'intestin ne se vide pas complètement chaque jour, les déchets qu'il contient fermentent, se putréfient et infectent l'organisme. Évitez toujours soigneusement la constipation. En prenant le soir un comprimé Vichybol, vous la combattez sans fatiguer votre intestin. Vichybol : 9 fr. 50, ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2841.

Déraillement. — Le 3 novembre, vers 15 heures, le train mixte voyageurs-marchandises, venant de Libourne, a déraillé en gare de Gardonne. Cet accident est dû au mauvais fonctionnement de l'aiguille. Il n'y a pas eu de victimes et tout se borne à des dégâts matériels.

La circulation sur la ligne Bergerac-Libourne a été immédiatement interrompue; la locomotive, le tender et trois wagons obstruant la voie, le train de voyageurs de 17 h. 38 venant de Bergerac a dû s'arrêter à Gardonne et les occupants qui étaient nombreux sont descendus pour attendre le train de secours qui devait les emmener vers Libourne; ce qui s'est fait normalement.

A-t-elle 30 ou 45 ans ?

Il est bien difficile de déterminer l'âge d'une femme qui prend des gouttes Florides. Ce produit végétal combat la plupart des annués féminins. Les gouttes Florides sont prescrites entre 40 à 50 ans. Le flacon de gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies. Lab Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3341.

Imprudence d'un cycliste. — Le 31 octobre, vers 18 h., le de l'U.S.B. revenait de Quercy-sur-Isère suivait la route nationale n° 21, lorsqu'un cycliste commist l'imprudence de s'accrocher au car. Arrivé au village de Pombonne, au kilométrique 2 650, la bicyclette coincée contre les rails du tramway et le jeune homme fut précipité la chaussée.

Lorsqu'on releva le cycliste, Raymond Bergdoll, 24 ans, instituteur à Bergerac, rue de la Maladrerie, on constata qu'il portait de multiples blessures au visage et aux mains. Son état ne présentait aucun caractère de gravité.

Mlle A. FAVEREAU, sage-femme, informe le public qu'elle ouvre prochainement un cabinet de consultations, 6, rue des Faures.

Sécurité d'abord

Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées!

En cas de sinistre, les P.T.T. DU TRESOR et les BONS DE PARGNE sauvent vos économies.

En cas de destruction de titres, si vous avez pris la précaution de noter leurs numéros ils seront remplacés et vous retrouverez votre avoir, capitaux, intérêts compris.

Tous renseignements complémentaires aux guichets de Perception, Bureau de Finances, Banques, etc.

Commencement d'incendie. — Le 3 novembre, vers un commencement d'incendie déclara dans le grenier de l'enseigne de la Miséricorde, rue d'Espirt, mais grâce au concours sapeurs-pompiers, le feu fut rapidement éteint.

Les dégâts évalués à une dizaine de mille francs sont assurés.

ACHAT de tout débris ras, cave et linges d'occasion. Vient à mille.

S'adresser 21, rue des Rences, Bergerac.

Foire aux bestiaux novembre. — 6 veaux sous aménés et vendus de 45 fr. l'un.

15 boucs ou vaches de 100 aménés et vendus au prix de 7 fr. le pair.

7 veaux de boucherie aménés au prix de la taxe.

77 boucs ou vaches de 100 aménés, 16 vendus de 26.000 fr. la paire.

5 vaches laitières aménés due à 11.500 fr.

Pour tous vos ordres de placement de capitaux, sex-vous à M. DELBOIS, correspondant d'agents de Bergerac, 132, rue Neuve. Courtages officiels sur tous chés financiers. Agence du groupe des Séquanais.

Arrestations. — Le 5 novembre, M. le commissaire de police agissant en vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Sarlat, a appréhendé le nommé Robert Muller 36 ans, ouvrier en fer, originaire de Lunéville. L'homme fut mis à la disposition du juge mandant.

Le même jour, M. le commissaire de police déféra au parquet le nommé Noël Dard, 36 ans, ouvrier tonnelier, originaire de Lefors, arrêté pour attentat aux mœurs. M. le Procureur de la République décerna mandat de dépôt.

Le 9 novembre, la gendarmerie de Vallées déféra au parquet le nommé Joseph Krumborn, 39 ans, de mestique agricole à Vélaines, arrêté pour vol de canard.

M. le Procureur de la République décerna mandat de dépôt et l'homme prit la direction de Périgueux.

Le 10 novembre, la gendarmerie de notre ville appréhenda et mit à la disposition du parquet le nommé Joseph Kirschner, 34 ans, maçon à Bergerac, pour complicité de vol d'un canard estimé 500 fr. au préjudice de M. Ludovic Tarlet, 48 ans, forgeron à Vélaines. Il est intéressant de noter que le canard dont il s'agit, soustrait par Joseph Krumborn, avait été caché dans une partie de la grange de M. Tarlet. Lorsque Kirschner voulut reprendre le train pour Bergerac et emporter le canard, il ne trouva point ce dernier : un chien l'avait dévoré pendant la nuit.

Le 10 novembre, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt le nommé Rafel Navarro-Navarro, 33 ans, charbonnier à Urval, arrêté pour vol par la gendarmerie de Le Buisson.

VOUS QUI DESIREZ

Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenance

Une seule adresse :

Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne), Téléphone 9.

Centre d'entraide des Prisonniers de Bergerac et ses cantons. — Il est rappelé que l'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 14 novembre, à 10 heures, Salle des Ouvriers, place Gambetta.

Le Comité compte sur la présence de tous les prisonniers rapatriés de Bergerac et ses cantons. Aucune défection ne doit être constatée ce jour-là.

AVIS

Le directeur départemental du ravitaillement général de la Dordogne communique :

L'insuffisance actuelle de l'approvisionnement des boucheries ne permet pas toujours aux consommateurs de la ville de Bergerac, de percevoir la totalité de leur ration de viande fraîche.

Il sont informés qu'à partir de la publication du présent communiqué cette ration pourra être complétée intégralement par la perception chez le charcutier de produits fabriqués ou de salaisons.

Tous les tickets de viande qui ne peuvent être satisfaits chez les bouchers, pourront donc l'être désormais chez les charcutiers.

Société Littéraire et artistique. — Soirée du 23 novembre. Ouverture de la saison 1943-44. Conférence de M. Bernard Frank sur « Jules Verne et son temps ». — Malgré les difficultés toujours croissantes de l'heure présente, la Société Littéraire veut continuer son œuvre. Elle ouvrira sa saison le 23 novembre par une conférence d'un des plus brillants conférenciers de l'époque, M. Bernard Frank, qui traitera le sujet suivant : Jules Verne et son temps.

La Société Littéraire a tenu à associer à cette manifestation un des groupements des plus actifs et des plus intéressants de la ville, « Le Groupe d'Action Sociale ».

C'est donc au profit de ces deux groupements qu'aura lieu cette soirée. Nous donnerons de plus amples détails dans quelques jours.

Gala artistique. — Nous espérons que le Centre d'entraide des Prisonniers de Guerre de Bergerac va organiser sous peu un grand gala artistique avec les concours d'artistes locaux les plus réputés. Un prochain communiqué donnera des précisions sur cette manifestation artistique qui promet déjà de voir remporter un grand succès.

Pharmacie de service. — D. main dimanche pharmacie Vincent, avenue Pasteur, barrière de Pomponne.

Aux négociants et débiteurs de boissons. — Le Directeur départemental du Ravitaillement Général de la Dordogne et le Comité Central de Ravitaillement en Boissons, rappellent aux négociants en vins, qu'en vertu des prescriptions de l'arrêté du 5 novembre 1942 homologuant le règlement n° 4 du Comité Central de Ravitaillement en Boissons, ils doivent continuer à adresser régulièrement au Comité Central de Ravitaillement en Boissons le 5 de chaque mois leur situation en vins.

Toutefois, la Direction Départementale du Ravitaillement Général informe les négociants, débiteurs et autres détenteurs en boissons, qu'ils sont toujours tenus, conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 14 août 1941, relatif à la déclaration et au contrôle des stocks de produits et denrées et de celui du 9 janvier 1942, d'adresser au Chef de la Circonscription de Contrôle sur le territoire de laquelle il réside, avant le 5 de chaque mois, terme de rigueur, leur déclaration de stocks d'alcool en distinguant : spiritueux, rhum, eau-de-vie, eau-de-vie rhumée, alcools.

En aucun cas, tous les alcools ne doivent être groupés.

Transports Automobiles

13, rue des Carmes
(Place du Jardin-Public)
Téléphone 523

Répartition aux artisans. — Les artisans sont priés de retirer avant le 10 décembre, chez les délégués cantonaux, les bons de fer, ciment, charbon de bois.

Passé ce délai, aucune attribution ne sera faite.

Dans la région

Est-ce un attentat ?

Dimanche 7 novembre, quatre gendarmes de la brigade de Terrasson étant de service commandés sur la commune de Pazayac, surprisent un individu qui cherchait à se cacher. Il était à 5 h. 45 du matin.

Sur l'interpellation d'un gendarme, l'individu braqua un revolver sur l'un de ceux-ci. Manqué et étant en état de légitime défense, le gendarme fit feu. L'individu fut atteint de quatre balles, deux aux cuisses et deux à l'avant-bras gauche. Il fut transporté à l'hôpital de Belvé, où il sera à la disposition de la justice.

Il s'agit d'un nommé Bonnard, réfugié à Pazayac, près Terrasson.

**Foudres, Demi-Muids
Ouves, Barriques**
en lies blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE

ROUTE DE POMPONNE

Tél. 608 BERGERAC Tél. 308
schôte tarte blanc et rouge

DEMANDE femme de ménage ou bonne non couchée.
Quemin, rue Guillaubert (Piquecailloux), 440
(Visa n° 480).

PROCURERAIIS logement cambré, à ménage certain âge, pouvant fournir contre salaire des journées de travail agricole. Homme occupé tous les jours. Davencor, Malsainte, Lecombe, (Visa n° 487), 741

DANS L'ARRONDISSEMENT

VILLAMBLARD

Générosité. — Lors de la célébration du mariage entre M. André Thibaut et Mlle Lucienne Delord, une quête faite par les nouveaux époux à la mairie, en faveur des prisonniers, a rapporté la somme de 200 fr.

Acte de courage. — Notre sympathique camarade, Maurice Faure, boucher à Mulsidan, se trouvant sur la voie publique un moment où un âne dangereux s'était emballé et menaçait de causer de graves accidents, se précipita, malgré le danger, au devant de cet animal et, après bien des efforts, parvint à le maîtriser.

LA FORCE

Echos de la manifestation artistique. — Le Centre d'entraide local des Prisonniers, sous la direction active de M. Bartholomeu Edgar, a organisé un concert dans la matinée et la soirée du 17 octobre, avec les concours désintéressés de la magnifique équipe théâtrale « Les Arlots », de Lamozzi St Martin.

Tout avait été mis en œuvre pour la brillante réussite de ces concerts. Les élèves des écoles et, en particulier, le jeune Flahaud, ont vendu les billets de loterie. Les prisonniers rapatriés ont tous mis du leur dans l'organisation matérielle. N'oublions pas l'indispensable M. Miquel, décorateur émérite.

C'est dans un cadre infiniment sympathique, malheureusement trop exigü, devant un public de choix, que furent donnés ces concerts.

L'orchestre, sous la direction de M. Desocourt, participa grandement à créer l'atmosphère, les airs entraînants bien connus des auditeurs obtinrent un vif succès. Mlle Hansen, violoniste virtuose, exécuta des morceaux extrêmement difficiles, avec un brio et un talent dignes d'éloges. Mlle Delpech se tailla un beau succès avec sa voix au timbre si agréable, et M. Deltell nous fit revivre les vieilles traditions du Périgord dans des monologues dits avec une assurance et une diction parfaites.

Signalons les remarquables fantaisistes que sont M. De Madallan et M. Thebaut dans des sketches et interprétation de la *Cinquantaine*, où ils se firent vivement applaudir du public. Les autres acteurs furent aussi très appréciés dans *Nounouche* et dans *Avec eux*, pièce de M. Marquay.

Tout devrait mériter une mention ; mais ce qui a le plus frappé dans un village comme La Force, c'est l'étroite collaboration, la parfaite entente des dirigeants et des artistes de la troupe « Les Arlots » ; là, la technique et l'art vont de pair.

Espérons que l'unanimité qui s'est faite sur le magnifique concert des Prisonniers et sur l'œuvre qu'il fera vivre subsistera. C'est notre vœu le plus cher.

BEAUMONT-DU-P.

Naissance. — Naissance de Bernard, chez les époux Wurtz. Mme Wurtz est la fille de Mme et M. Nadal.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Contributions Indirectes. Une recette des contributions indirectes est créée à Beaumont, dont dépendent les communes de Beaumont, Saint-Avit-Sénieur, Cadouin, Mollères, Sainte-Croix, Montferand, Labouquerie, Rampieux, Lome, Peyroulier, Najals et Glottes, Bayac, Bourlaquet, Monpezat, Gapdort, Ceaulaurac, Marsalès, Saint-Romain, Gangeac, Vergt-de-Biron, Biron, Lavallade et Saint-Cassien. Le compte courant postal de la recette est 64 79, à Limoges. Le receveur sera à la mairie de Beaumont, le premier mardi de chaque trimestre, de 2 à 5 heures du soir, et à la mairie de Monpezat, le premier mercredi de chaque mois, également de 2 à 5 heures du soir. Si les premiers mardis et mercredis sont fériés, la permanence est reportée au jour ouvrable suivant.

LALINDE

Football. — Vergt (1 A) bat Lalande (1 A) par 2 à 0. Vergt (1 B) et Lalande (1 B), match nul, 2 à 2.

L'U. A. V., en déplacement à Lalande, remporta sa 5^e victoire consécutif de la saison. Match sans histoire que les Vermois jouent sans forcer. Les Lalandais parurent désorientés devant leurs athlètes adversaires. Très bon arbitrage.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Simonne Suzanne, A. veuve Pasteur, n° 63
R. et André, Cantonement 95.
Emery Michel, avenue Calmette.
D. et Jean-Claude, rue du Docteur Roux.

MARIAGES

Né-né.

Dâchs

Balthant-Utarré Marie, épouse Jaffart, 49 ans, s. p., rue Théophile Gautier.
Lescourc Marthe, Vve Constant, 91 ans, s. p., 17, rue Thiers.
Pouget Marie-Louise épouse Servente, 74 ans, s. p., La Cotte.
Pelain Antoinette, 60 ans, s. p., 36, boulevard Malne-Biron.
Durand Michel, enfant, rue Boileau.
Bonnandot Christiane, enfant, au Bout-des-Vergnes.
Garnier Fernand, 43 ans, cultivateur, rue de l'ancienne poste.
Raynaud Amoroise, 39 ans, soldat au 112 R. A. L., avenue Calmette.
Lavergne Pierre, 73 ans, s. p., au Pas-de-Bordier.

REMERCIEMENTS

M. Georges Jaffart ; M. Georges Valéon ; M. et Mme Pierre Rougier ; M. et Mme Albert Balthaut et leurs enfants ; M. et Mme René Jaffart et leurs enfants ; Mlle Marie-Jeanne Chou ; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de
Madame Georges JAFFART
ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.
Pompes Funèbres Générales, Bergerac
Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. André Pelain et toute sa famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de
Mademoiselle Antoinette PELAIN
ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.
Pompes Funèbres Générales, Bergerac
Tél. 79.

Pour vous fortifier
Quintonine
MÉLIER PHARMACIEN, MATEAUROUR, VISA N° 248 P. 4912

Etudes de M^e BRASSEM, huissier à Bergerac, et FEYDY, commissaire-priseur à Bergerac.

Vente aux Enchères Publiques

Le mercredi 24 novembre 1943, à 13 h. 30, à Bergerac, en face de l'Hôtel des Ventes, place Gambetta, il sera vendu aux enchères publiques :

Une conduite intérieure Renault

8 cv, type A D C ; (série 2), année de construction 1937, n° 289, E G 3. Mise à prix : 10.000 fr..
Dépendant de la communauté SADERNE-GREIL.

Au comptant 17 % en sus.

R. FEYDY.

Exposition jour et lieu de vente de 9 h. à 12 heures.

Etude de M^e Maurice DUDREUILH, notaire à Lanquais

VENTE AMIALE
et par adjudication

Le Jeudi 16 novembre 1943, à quatorze heures, sera vendu en la mairie de Lanquais, au plus offrant et dernier enchère, par le ministère de M^e DUDREUILH, notaire à Lanquais, un vaste coin d'immeubles, situé à Lalinde, rue Saint-Pierre et rue Barjoulard, divisé en trois lots.

Premier lot. — Une maison d'habitation composée de rez-de-chaussée, premier étage, avec balcon sur la rue Saint-Pierre, second étage et dépendances diverses.

Mise à prix : 60.000 francs.

2^e lot. — Une autre maison d'habitation, attenante à la précédente, à l'angle des rues Saint-Pierre et Barjoulard, composée de rez-de-chaussée, premier étage avec grenier et dépendances diverses.

Mise à prix : 40.000 francs.

3^e lot. — Et un grand chalou à hangar d'une superficie de 110 mètres carrés environ.

Mise à prix : 20.000 francs.

Avec faculté de réunion des lots en fin d'enchères.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M^e DUDREUILH, notaire à Lanquais, canton de Lalinde (Dordogne), détenteur du cahier des charges, et pour visiter à Madame veuve BUREAU, à Lalinde.

Actes importants. — Nul ne pourra enchérir, ni se rendre adjudicataire des immeubles sans l'autorisation préalable de Monsieur le Préfet de la Dordogne, en conformité de la loi du seize novembre mil neuf cent quarante.

Etude de M^e Christian JOUHET, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte reçu par M^e Christian JOUHET, Docteur en Droit, notaire à Bergerac, le vingt et un octobre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A. C. le vingt-six du même mois, fol. 4, n° 14, par M. le Receveur qui a perçu les droits, Monsieur Jean GACHAU-BECHAQO, coiffeur, et Madame Denise-Marguerite GERAUD, sans profession, son épouse demeurant ensemble à Saint-Pierre-d'Eyraud, ayant demeuré à Bergerac, 49 Grand'Rue, ont vendu à Monsieur André-Charles GÉRAUD coiffeur, demeurant à Bergerac, rue La Bruyère, un fonds artisanal de coiffeur exploité par le vendeur à Bergerac, Grand'Rue, n° 19, inscrit au Registre des Métiers du Tribunal de Commerce de Bergerac le dix-sept septembre mil neuf cent quarante, sous le n° 1747, et comprenant : l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés ; le droit, pour le temps qui en reste à courir, au bail des locaux où ledit fonds est exploité, et le matériel et mobilier commercial servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier octobre mil neuf cent quarante-trois par effet rétroactif.

L'insertion prescrite par l'article 31 de la loi du vingt-neuf décembre mil neuf cent trente-six, a paru au Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce du samedi dix novembre mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront faites dans les vingt jours de la présente insertion, et seront reçues à Bergerac au étude de M^e JOUHET, notaire dite ville, où domicile a été élu par les parties.

Pour deuxième insertion

JOUHET.

Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Classe
pour la Marche
pour l'Appartement

LES SPORTS

● Football ●



AVIRON

De dimanche en dimanche, le nombre des rameurs qui participent à l'entraînement va en augmentant. Avec plaisir, nous soulignons la sortie d'un « quatre » outriggers composé de Moulinier, Lasfargeas, Marchal, Landat ; d'un « deux » (Tournarie-Abellan) ; d'une yole barquée par Louis Luyé-Tenet.

De nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Les bateaux sont maintenant en état, le garage a belle allure.

Jeunes gens qui désirez pratiquer le plus sain et le plus beau des sports, faites-vous inscrire.

Il faut venir dès maintenant. Au cours de la période d'hiver, les entraîneurs ont le temps de s'occuper des jeunes, de leur donner les premières notions.

D'autre part, nous rappelons que des compétitions pour les scolaires, doivent avoir lieu à Toulouse, Bordeaux et Paris. Il serait intéressant, que les jeunes élèves de nos écoles figurent dans ces futures luttes. Que ceux qui désirent être inscrits, viennent dimanche matin au garage.

Le S. N. de Bergerac vient de faire appel, comme gardien du garage, à M. Farjanel, mutilé du travail.

M. Farjanel est un ami du S. N. B. les rameurs devront l'écouter avec respect et lui obéir sans discussion.

Les consignes seront données à M. Farjanel par le président de la commission sportive.

Le matériel coûte cher. Son entretien oblige chaque année le trésorier à déboursier un argent prélevé. Il faut donc obliger tous ceux qui s'en servent à veiller à sa bonne tenue.

Discipline et ordre doivent être les qualités maîtresses des membres de notre société.

Avec M. Farjanel, elles seront une réalité.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

COUPE DE FRANCE

A Toulouse. F. C. Toulouse, bat Bergerac par 4 buts à 2. — Le stade des Ponts-Jumeaux n'a pas porté chance aux Bergeracois. Privés de leur goal et capitaine Jules Weimstock, les locaux ont été démorales dès le début, par 3 buts marqués en 10 minutes. Le jeune remplaçant Bor, très impressionné par un match de cette importance ne put réagir sur des balles pourtant faciles. Qu'il ne perde pas confiance, car il n'a pas été battu sur sa forme, mais bien sur son trouble momentané, qui l'a privé pendant la première mi-temps de tous ses moyens. Nous estimons que les comptes-rendus de Paris-Soir et des grands quotidiens toulousains qu'avec un goal moyen, Bergerac pouvait gagner, sont trop durs pour le jeune Bor. Il est vrai qu'à cette place capitale aucune défaillance n'est permise, et qu'avec Weimstock, nous étions sûrs. Au cours de la deuxième mi-temps, les toulousains fatigués, restèrent sur la défensive et leurs buts furent souvent en danger. Widman et Camus marquèrent pour Bergerac. Raoux fit une magnifique partie. Adien la coupe de France. Ce n'est peut-être pas un mal, car depuis 2 mois, les locaux n'ont pas disputé un match amical, qui leur permettrait de se reposer. Dimanche prochain, ils vont à Chateauroux en Championnat. Weimstock est toujours indisponible. Gros morceau, beaucoup trop gros pour une équipe handicapée par de nombreux blessés : Buisan, etc... Seulement, peut-on espérer un résultat honorable avec les éléments disponibles, si la commission constitue une ligne de demis très forte, qui sera le régulateur du onze.

E. F. F. C. réserve, bat 28^e Groupe de jeunesse 1, par 3 buts à 1.

Les jeunes du 28^e Groupe ont aligné une équipe robuste et sympathique qui doit faire beaucoup mieux, car elle disputait son 1^{er} match. Formée d'éléments solides, mais manquant de cohésion, elle fera parler d'elle. Les locaux sont malmenés durement à Blayn, Sabater et Weil, une victoire. Desport, Stablo et Si-méon nous avaient habitués à mieux. Petit n'est pas en condition.

Journée des équipes réserves

Dimanche prochain 14 novembre, le stade de Camp-Réal et celui de la Monnaie seront les théâtres d'intéressantes parties des équipes réserves des Enfants de France Football-Club. Pendant que l'équipe 1 jouera à Chateauroux, en championnat de France, la réserve rencontrera l'équipe de l'U. S. Couze ; les juniors, l'équipe des sympathiques Ladochinois du Camp Bas-Del et l'équipe seconde, l'équipe 1 de l'A. S. Sigoules. Les spectateurs qui ont déjà vu jouer les réserves locales, n'ont jamais été déçus. Devant l'U. S. Couze, solide formation régionale, il en sera de même. Le jeu de Sabater, Blayn, Lafont, Weimstock (2), Piotroki, Desport, Weil, Halle, etc... sans atteindre la facture de l'équipe 1 est attrayant. Gensac 1, les réserves du C. O. P. O., Brive et Talle en ont fait la coûteuse expérience. Les juniors, bien entraînés par Mathé, et où opèrent des jeunes qui promettent tels Armand, Maury, Dabot, Turon et Taulou seront opposés à un onze sympathique entre tous celui des Ladochinois du Camp-Bas qui nous serons heureux de voir à l'œuvre. Quant à l'équipe seconde, elle n'a pas la tâche facile en face de l'A. S. Sigoules, qui a toujours présenté une équipe régulière et courageuse. Amateurs de la balle ronde, encouragez les jeunes, et venez à Camp-Réal dimanche 14 novembre, vous n'aurez pas de déception.

Notre opinion personnelle

Que dire de la partie : elle fut quelconque.

Rugby primaire III
A Montignou, l'équipe est honnête sans plus, c'est certainement la moins forte de la poule.

Parlons surtout de Bergerac. Il y a un mois, nous écrivions dans ce journal : « il ne faudrait pas que la montagne ait accouché d'une souris ». Nous aurions voulu nous tromper. Hélas la partie de dimanche est venue confirmer notre jugement.

Il a été fait beaucoup de bruit autour de ce quinze premier de l'U. S. B. En définitive : beaucoup de bruit pour rien.

Nous sommes loin du championnat de France, loin, très loin. Et pourtant, il y a de bons éléments.

Comment expliquer que le pack Bergeracois qui devrait être redoutable a été battu dimanche en mêlées et à la touche ?

Que fait-on à l'entraînement ? Il y a, paraît-il, 17 membres à la commission de rugby. Nous arriverons par être persuadé que s'il y a la quantité, la qualité doit faire défaut.

Nous avons demandé dans ce journal que Garrigue prenne sa place dans la ligne d'avant. Cela a été fait dimanche par force. Il fut avec Avignon le meilleur du pack.

Pourquoi s'obstine-t-on à ne pas mettre en première ligne Fort ?

Pourquoi ne pas avoir dressé Bois-savit comme talonneur ?

Sans avoir opéré à ce poste, il n'aurait pas fait plus mal que le titulaire !

Pourquoi changer de demi d'ouverture tous les dimanches ?

Pourquoi s'est-on privé des services de Gardette au centre, deux dimanches de suite ?

Pourquoi laisser Magne sur la touche ?

On n'en finirait plus. Messieurs les responsables, il faut prendre des lunettes pour voir plus clair et avec un peu de jugement vous arriveriez peut-être à sortir une équipe respectable.

Le devoir d'un ami de l'U. S. B. est de dire la vérité à ceux qui ont besoin de l'entendre.

Voilà qui est fait sans acrimonie, avec, j'ajoute, beaucoup d'indulgence. A dimanche contre Bègles, Messieurs.

R. T.

Basket-Ball

En Championnat du Bergeracois

Au Stade de Camp-Réal, E. F. B. juniors bat U. S. St-Laurent juniors par 46 à 16. — Très belle partie dans l'ensemble, intéressante à suivre.

L'équipe juniors des E. F. B. s'améliore de dimanche en dimanche. Bravo, les jeunes, continuez.

Dimanche prochain, c'est la revanche à St-Laurent. Sur leur terrain, les locaux espèrent mieux faire. Que les jeunes s'élitent se tiennent sur leur garde.

Saint-Laurent 1 bat E. F. B. 1 par 28 à 25. — Après avoir mené la première mi-temps par 18 à 6, l'équipe s'ébête se désorganise, l'équipe de Saint-Laurent plus lourde, arrivait à rétablir l'équilibre du score à la fin de la deuxième mi-temps (28 à 22).

Deux prolongations furent jouées. La première sans résultat et la seconde amenant la victoire de Saint-Laurent (28 à 25).

Dimanche prochain, revanche de Saint-Laurent.

Heureusement, le capitaine des Elblates, Girard, qui n'avait pas pu jouer dimanche, sera là dimanche prochain.

Dimanche prochain à Camp-Réal. — Match de basket féminin, A. S. de Feux contre E. F. B. 1.

A Lamonsie-Monasturac. — A. S. Feux bat Lamonsie-Monasturac par 27 à 5.



Rugby

Au Stade Philippe Pétain

Une partie que Bergerac aurait dû gagner

Un de nos bons amis, ancien équipier premier d'un « quinze » réputé, a bien voulu nous donner le compte-rendu de la partie de dimanche. Laissons-lui la parole :

J'ai assisté dimanche pour la première fois de la saison, à une partie de rugby qui opposait en championnat l'U. S. Bergeracoise à Montignou ; terrain superbe et souple comme j'en ai rarement vu, mais, hélas, beaucoup plus souple que les deux équipes en présence, animées d'un égal désir de remporter la palme. Il m'est apparu que : tant les 3/4 Montignonnais, surtout ceux-ci, que les 3/4 Bergeracois avaient peur en recevant la balle et s'en débarrassaient immédiatement au profit d'un coéquipier, presque toujours mal placé lequel s'empressait de taper invariablement en touche, peu de tentatives de percées, et souvent, affollement général dû sans doute à l'enjeu de la partie.

A l'actif de Montignou, un très joli essai dû à une interception heureuse et un but superbe.

L'U. S. B. marqua deux essais, le second fut la conclusion d'une attaque d'un 3/4 centre, qui, après une jolie percée, transmit à l'ailier gauche, lequel marqua en coin avec autorité et une belle décision.

Le pack Bergeracois m'est apparu puissant et peut devenir dangereux pour les meilleurs ; certains départs à la touche ont été énormément ; ce huit doit très bien faire ; le meilleur en fut Avignon, joueur consciencieux, suivant inlassablement et un des rares à ouvrir sur ses arrières.

Il est vraiment regrettable de voir évoluer derrière ce pack des lignes arrières hésitantes, surtout des 3/4 centres ne tentant pas la percée, tapant en touche ou à suivre ou encore acculant le 3/4 aile sur la touche. La première mi-temps fut de ce fait décevante ; la deuxième mi-temps fut beaucoup plus agréable à suivre, grâce à Gardette, lequel quittant la place de 3/4 aile, pour instrumenter au centre, poste auquel il m'a paru à sa vraie place ; puissant, tentant chaque fois sa chance, il réussit quelques percées dont l'une aboutit à un très bel essai. Je suis certain que s'il avait joué à ce poste dès le début de la partie le résultat eût été tout autre.

Les meilleurs ont été à Bergerac, Avignon, Gardette, Strada, vite et volontaire, et l'arrière adroit et courageux.

Le public est incontestablement moins chauvin que dans le Midi, quelques énervés mis à part. J'ai enregistré avec plaisir les réactions de quelques supporters Bergeracois sur le deuxième essai de leur team, qui leur semblait douteux, le drapeau de touche étant tombé, ajoutant que plus d'un arbitre l'eût refusé. Voilà qui est sportif ! Pour ma part, j'étais admirablement bien placé et j'estime que cet essai est tout ce qu'il y a de plus régulier, le drapeau n'étant tombé qu'après conclusion. L'arbitre s'est fort bien tiré d'affaire et a dirigé le match avec une autorité qui n'a eu d'égal que son impartialité, mais on ne peut, hélas, contenter tout le monde, ceci dit pour les énervés.

Pour terminer, qu'il me soit permis de donner un conseil aux joueurs : quand on est plaqué dans ses 30 mètres, surtout en face des poteaux, il est en ne peut plus dangereux de garder la balle en raison du but sur coup franc toujours possible : le fait s'est produit dimanche en seconde mi-temps et l'arbitre n'a pas sanctionné... MM. les énervés, tant mieux pour Bergerac et tant pis pour le dangereux batteur de Montignou.

En définitive, Bergerac avait les éléments pour nettement triompher de l'équipe visitante.

Un ancien.

L. Dhumerelle & Fils
52, place Gambetta
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

A VENDRE bordure route Eyraud conten. 1080 m. bien clôturée, avec puits à sur & deux planches, arrosage, pompe, arbres fruitiers, grande Sautet, rue du Château

A VENDRE ou à échanger grand pour bûches de 40 cent et charbon garanti état de neuf et poêle au bois à feu continu. S'adr M. VINCENT, 40 rue de Miromesnil, Paris.

A VENDRE cuisinière fonte et table état neuf et machine à écrire S'adr 17, av. de Verdun.

ACHETERIONS ou louerions locaux industriels. Faire offre à Nallet et Cie 46, rue Neuve-d'Argenson.

ACHETONS établis de menuisiers, presses, armoires jointes, petit outillage. Faire offre à Nallet et Cie, 46, r. Neuve-d'Argenson.

APPRENTI présenté par parents ci-été Bergeracoise des Vins, 40, Allée de Maseet, pour service caves et oenologiques. (Visa n° 481).

INSTITUTRICE ayant diplôme et demandé par Bergerac. Prendre adresse au bureau du journal. (Visa n° 480).

A VENDRE balance automatique Berkel, bon état, avec poids. S'adr Saudou, rue Merjier.

A VENDRE salle à manger, 5 pièces, rouce moyen. Gastard, la Cavaille, Bergerac.

JARDINIER recherché pour créer jardin potager. S'adr Goulet Marce, 15, rue Nungesser et Coli (Visa n° 485).

A VENDRE une belle salle à manger, bon état, avec poêle, convenant à une grande pièce. La calorifère « Ciney ». — Un très mince état neuf Chaplin, 1, rue Desmaris.

SUIS ACHETEUR vins tout de provenance, faire offre à Sicaud, courtier en vins, rue de Bordeaux, tal. 311, Bergerac.

BON MARCHÉ on vendrait emplacements bien situés. — A vendre de nombreuses propriétés de rapport en Dordogne et surtout en Lot-et-Garonne. Quelques maisons bien situées en ville et dans les environs. Assurances toutes branches. Agence BONNARD, cours d'Alsace, Bergerac.

SUIS ACHETEUR bois de chauffage. Gassia Marius, Prigouroux.

A VENDRE ou à échanger cuisinière bon état. S'adresser 48, rue Neuve.

A VENDRE A BERGERAC

1. Deux belles villas neuves, construction pierres, exoa. d'impt. 8 pièces tout confort, garage, jardin. Libre.
2. Maison 10 pièces sur cave, formant 2 logements, cour et petit magasin.
3. Maison de commerce, magasin arrière magasin, 3 pièces et cour.
4. Plusieurs autres maisons avec ou sans jardin
5. Plusieurs emplacements au jardin, de diverses contenances bien situés sur rues.

AGENCE BOURG, 45, avenue de Verdun, Bergerac.

A VENDRE ou à ÉCHANGER

argenterie rustique ; lustres ; contenances ; poêle ; cuisinière émailée ; pendule orillon ; vases Sèvres ; cuivres ; contrôleur ; acier ; panier à linge ; tapis ; vêtements laine femme ; chaus. h. ; bagues ; etc... Cage à lapins. Poêle, poêle, rue Villeneuve, 11 à 14 h. 45 h. et dim. toute la journée.

ACHETERAIS ou louerai pour infirmerie S'adr Marin, tabac, 18, rue des Fontaines.

AGENCE BERGERACOISE
21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public)
Téléphone 603

A VENDRE

1. Propriété près de la ville, avec maison de maître. — 2. Propriété de rapport de 18 hectares. — 3. Autre propriété de 40 hectares, libre. — 4. Grand son centre ville, avec jardin. — 5. Grand immeuble avec parc et dépendances. — 6. Enclos à l'entrée de la ville, libre. — Maison avec confort et grand jardin, hors du centre.

L'Administrateur-Gérant : **B. TAILLANDIER.**